

Restaurant scolaire

La gestion du restaurant scolaire est assurée par la commune. Pendant le temps de cantine, les élèves sont sous la responsabilité du maire et encadrés par du personnel communal compétent.



Pour s'inscrire



**ESPACE
Famille**

Les démarches d'inscription se font directement sur [le portail famille](#). Vous trouverez tous les documents dont vous avez besoin. Les nouvelles familles pourront créer directement leurs comptes.

A noter

Vous aurez le même compte pour la cantine et le périscolaire. Pour les familles déjà inscrites, vous devrez transmettre des documents (Fiche sanitaire, assurance extrascolaire et attestation CAF). Vous devrez également inscrire vos enfants dans les activités concernées et réaliser les inscriptions. Vous pourrez ensuite les gérer sur votre portail famille. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la mairie au [04 78 91 10 11](tel:0478911011) ou sur eje@quincieux.fr

Le prix

Le prix d'un repas varie en fonction du quotient familial (se référer sur le portail famille, Accès aux documents). Les repas sont cuisinés sur place avec des produits frais et de proximité. Un tarif particulier est appliqué aux enfants disposant d'un P.A.I . Ces familles devront fournir un panier repas et le déposer directement au restaurant scolaire.

Les enfants sont répartis en différents services :

- Les enfants de la maternelle sont répartis en deux services et sont servis à table.
- Les enfants de l'élémentaire sont répartis en 4 services et utilisent le self.

CONTACT

Ecole maternelle - Coordinatrice

Marie-Laure Couly

[06 07 74 86 29](tel:0607748629)

Ecole élémentaire - Coordinatrice

Mireille Felesmino

[07 85 21 71 03](tel:0785217103)

Responsable du service Enfance Jeunesse Éducation

Camille Capra

[06 86 06 43 63](tel:0686064363)

eje@quincieux.fr

A TELECHARGER

[Mode d'emploi réinscription](#)

[Mode d'emploi nouvelle famille](#)

ALLER PLUS LOIN

[Portail Famille](#)